



AU FAIT

LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 25 MAI 2021

Plan d'éducation – Vers 2025

La directrice générale Dolorèse Nolette a présenté aux conseillers le plan en éducation, *Vers 2025*. À présent, les domaines d'assurance de qualité sont obligatoires et fixés par Alberta Education. Les priorités, quant à elles, sont fixées par le conseil. Voici les domaines : le progrès et le rendement des élèves, l'enseignement et le leadership, les appuis à l'apprentissage, la gouvernance et le contexte local et sociétal. Pour ces domaines, l'équipe de gestion a établi les priorités suivantes : la réussite des élèves, un personnel engagé, un environnement scolaire bienveillant et inclusif, une gouvernance francophone visionnaire et des jeunes engagés. Ces priorités établies seront mises en œuvre dans les quatre prochaines années.

Budget 2021-2022

La trésorière Isabelle Poulin présente le budget 2021-2022. Le budget a été préparé en fonction des inscriptions ainsi que des projections d'inscriptions conservatrices

pour l'année prochaine. Le CSCE prévoit un budget positif avec un surplus de près de 3000 \$ pour 2021-2022. La trésorière rappelle que le CSCE ne cherche pas à accumuler de réserves mais bien de répondre aux besoins de ses élèves et du personnel. Certains éléments ont été pris en considération pour cet exercice financier, d'abord les dépenses liées aux mesures sanitaires qui seront encore présentes pour la prochaine année scolaire, les élections scolaires qui auront lieu en octobre 2021 ainsi que les fonds nécessaires pour en faire la promotion. En conformité avec le plan d'éducation - *Vers 2025*, des fonds sont également prévus pour le soutien en santé mentale dans les écoles ainsi que pour les services de psychologue, d'orthophonie et d'ergothérapeutes.

Mise à jour – Gestion de la pandémie

La gestion en temps de pandémie s'est révélée tout un défi au cours du mois de mai. Les écoles Beaux-Lacs et Beauséjour ont toutes deux dû fermer leurs portes en raison d'éclosion au début du mois. Puis, le



premier ministre a annoncé le retour à l'apprentissage à la maison, du 7 au 25 mai, à travers toutes les écoles de la province. Durant la période d'apprentissage à la maison, un cas positif de COVID a été déclaré à la prématernelle à Ste-Catherine, obligeant tous les élèves à passer en isolement. Le mardi 25 mai tous les élèves sont rentrés en classe comme initialement annoncé. Souhaitons que l'année se termine sans aucun autre cas de Covid-19.

Projet Lac La Biche

La trésorière Isabelle Poulin a présenté les scénarios proposés pour l'école francophone à Lac La Biche, après avoir assisté à une seconde rencontre avec l'équipe de consultants. Une des options proposées serait de construire une nouvelle école comprenant trois ailes dans lesquelles seraient réparties les élèves de l'école Sainte-Catherine, Light of Christ et Vera M. Welsh. L'autre option envisageable serait la création d'une nouvelle bâtisse, partagée par les élèves de Light of Christ et de Sainte-Catherine. Le conseil d'administration réitère qu'il appuiera seulement des projets de nouvelles constructions. D'autres rencontres sont à venir.

Célébrations des finissants 2021

Toujours dans le respect des exigences sanitaires liées à la Covid-19, des célébrations de graduation auront lieu dans les écoles du CSCE. Pour l'École Beauséjour à Plamondon, la cérémonie à l'église a eu lieu le 29 mai. Un défilé se tiendra également sur la rue principale le 24 juin. Les finissants de l'École du Sommet fêteront le samedi 5 juin 2021 et ceux de l'École des Beaux-Lacs, le 25 juin 2021. Félicitations à tous nos finissants qui ont connu une année académique éprouvante et qui ont réussi malgré tout haut la main. Chapeau!

Date de la prochaine réunion du CSCE

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mardi 22 juin 2021 à 17h. Pour y assister, en ligne, consulter la page Conseil du site Internet www.centreest.ca.

Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions. Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.